

Corrigé Activité P3C3



Structure

4 réponses claires :

- IA = aide (résumés, rappels, organisation), **jamais** diagnostic/traitement ;
- données de **santé** = sensibles → chiffrage, minimisation, hébergement conforme ;
- **un humain décide** ;
- en cas de doute : **demander explications**, second avis, possibilité d'intervention humaine.

Exemple de prompt :

« Rédige une **FAQ (4 Q/R, 80–100 mots chacune)** pour une association santé qui utilise l'IA **sans jamais diagnostiquer**. Clarifie : rôle d'aide (organisation/synthèse), **données de santé sensibles** (protection, hébergement sécurisé), **supervision humaine** et **droits des personnes** (explication, second avis). Langage grand public, ton rassurant, français. »

Résultat ChatGPT

? 1. L'IA utilisée par l'association pose-t-elle des diagnostics médicaux ?

Non. L'IA ne remplace en aucun cas un médecin. Elle n'établit pas de diagnostic, ne prescrit pas de traitement et ne prend aucune décision médicale. Son rôle est d'**aider les professionnels de santé** ou les membres de l'association à **organiser, filtrer ou synthétiser des informations**, comme des comptes rendus, des documents ou des questions fréquemment posées. Toute information fournie est toujours **vérifiée par une personne compétente**, qui reste responsable du suivi. C'est un **outil de soutien**, pas un remplaçant du jugement humain.

? 2. Que devient ma donnée de santé si je parle à un outil utilisant l'IA ?

Vos données sont considérées comme **strictement confidentielles**. L'association utilise des solutions informatiques qui respectent les normes les plus strictes de **protection des données de santé**, notamment le **RGPD** et les exigences liées à l'**hébergement sécurisé** (Hébergeur de Données de Santé – HDS). Aucune donnée personnelle ou médicale n'est utilisée pour entraîner les IA. En clair, vos informations **ne sortent jamais du cadre sécurisé**, et ne sont **ni revendues, ni partagées sans votre consentement**.

? 3. Qui vérifie ce que dit l'IA et que faire si j'ai un doute ?

Chaque contenu généré par l'IA est **supervisé par un professionnel humain** : bénévole formé, professionnel de santé ou accompagnant qualifié. Si une réponse vous semble incomplète ou peu claire, vous avez **le droit de demander une explication ou un second avis**. L'association s'engage à ce que vous **ne soyez jamais seul face à une information**. L'IA soutient, mais **la décision finale** revient toujours à une personne humaine.

? 4. À quoi sert l'IA si elle ne soigne pas ?

L'IA est un **outil d'assistance**, pas de soin. Elle peut, par exemple, **résumer des documents complexes, organiser des informations médicales**, ou aider à **préparer des questions pour une consultation**. Cela permet de **gagner du temps**, de mieux comprendre sa situation ou de se sentir mieux préparé. Elle est là pour **faciliter le parcours**, pas pour le diriger. Tout au long de l'accompagnement, **vous restez maître de vos choix**, accompagné(e) par des personnes à l'écoute.